

notre avant dernier numéro, le mot **PORTREAU**. Eh bien qui le croirait, il se trouve dans cette ville nous ne dirons pas des gens qui, par leur état, ne sont pas censés connaître tous les synonymes, mais des hommes de rang, de profession, des hommes qui veulent, mais en vain, se donner pour instruits, qui ont à leur deshonneur, avancé que *poîtreau* est de la même fabrique qu'*Electorique*. L'on a cru sans doute que ce serait un digne compagnon de l'échappé d'une autre fabrique un peu usée, nous voulons dire **MATRERAUX**; mais l'on s'est trompé, et si Messieurs les **SAVANS** veulent regarder au II. VOL. du Dictionnaire de l'Académie, ils y verront que c'est un terme de mépris que s'attirent les versificateurs et les provinciaux ignorans comme eux.

Comme nous avons grandement à cœur de n'omettre aucune occasion de nous justifier, et de dissiper toutes les objections que l'on fait contre les matières que nous introduisons dans notre feuille, nous ne devons pas passer sous silence, les remarques qui ont été faites au sujet de l'insertion de l'écrit signé 'Ton Ami... dans notre N<sup>o</sup>. 7. Nous avouons que nous avons eu tort et que nous sommes blamables jusqu'à un certain point, d'avoir admis ce triste morceau. Mais si nous l'avions refusé, nous aurions été exposés à la malice de nos ennemis qui sont si prompts à saisir toutes les occasions de nous attaquer, qu'ils n'auraient pas manqué de dire que nous n'insérons que les écrits de nos partisans; et nous assurons le public que le triste calibre de l'écrit de l'Ami... aurait été pour nous, une raison plus que suffisante pour le refuser, si nous n'avions pas voulu prouver que nous n'exercions aucune partialité, vis-à-vis de nos correspondans.

Le Commerce en Angleterre ne prend qu'avec difficulté une apparence flatteuse: le caractère de déclin qu'il a annoncé depuis quelque tems, est encore marqué. Cependant l'on se flatte que quelques mois ramèneront la tranquillité et le bonheur.

Une gazette de Londres, du 1<sup>er</sup> septembre, contient une proclamation royale par laquelle le Parlement Impérial est convoqué, pour l'expédition d'affaires urgentes, pour le 14 novembre.

Nous sommes informés que deux officiers du génie ont eu ordre du quartier général de se rendre au haut de la rivière Chateauguay, afin d'y choisir un site propre à ériger des fortifications. L'attention que le gouvernement donne à la sûreté de ces Provinces est une preuve positive du cas qu'en fait la mère patrie.

Les tentatives et les efforts pour arrêter les voleurs dans le cours de leurs exploits ne sont pas sans succès. On les arrête de tous côtés, et quelques semaines nous l'espérons, nous offriront la détention de tous ces brigands.

Le habitans du District des Trois-Rivières font de grands progrès dans leurs labours; ils en feraient encore de plus rapides, dit-on, si les pluies pénétraient davantage.

### (COMMUNICATION.)

Mr. l'EDITEUR,

AMATEUR de l'éducation, mais bien plus, de mes intérêts et ceux de mes compatriotes, j'ai lu avec plaisir, dans votre dernière feuille, ce que vous dites des avantages que retireront les Etudiens en Droit, de l'offre que leur a faite Mr. Plamondon de les guider dans l'étude des lois. Ce qui m'en plaît davantage, c'est ce que les lectures de ce Jurisconsulte ne seront pas des secrets; elles seront ouvertes à tous ceux que le désir de bien connaître la loi, portera à aller les entendre. La conséquence sera l'éclaircissement de tous les points épineux pour un jeune homme sans expérience, j'en conviens. Mais il me semble que vous vous trompez, lorsque vous dites que le Barreau en retirera de grands avantages. En effet tous ces jeunes gens qui n'ont jamais reçu une éducation élémentaire, qui ne savent des humanités et des sciences autre chose que les noms, qui n'ont jamais appris ce qui est indispensable à celui qui se destine à parcourir une carrière aussi vaste que celle du Barreau, comment profiteront-ils de ces leçons? Bien plus, les Avocats qui ont eu l'impru-

dence d'embrasser une telle profession, sans avoir puisé à la source, les principes d'éducation dont le défaut les fait toujours reconnaître, quels avantages retireront-ils des efforts de Mr. Plamondon? Ceci Mr. l'Editeur, fait sentir, selon moi, le ridicule dont se couvrent et ceux qui entrent chez les Avocats pour étudier la loi, sans avoir reçu une éducation préparatoire, et ceux qui après avoir eu l'inconséquence de le faire, portent la témérité au point de se faire recevoir. Lorsqu'on songe aux talens dont devrait briller un Avocat, aux connaissances en tous genres dont-il devrait s'ornier l'esprit, à la nécessité qu'il prenne tous les moyens imaginables de ne rien ignorer, il me paraît extravagant et même peu délicat, de se lancer dans une si belle carrière, sans être revêtu des armes sans lesquelles l'on n'est jamais et l'on ne peut jamais être qu'un *Chevalier de la triste figure!* Ce n'est pas là le pire de l'affaire, car il est juste que les ignorans paraissent comme tels; mais c'est le public, ce sont les gens illétrés qui, sans savoir si un Avocat a ce fonds d'instruction indispensable, lui confient leurs intérêts, lui remettent en mains des affaires de famille de la plus grande conséquence! Qu'en résulte-t-il? L'ignorance de l'Avocat je ne dirai pas seulement des sciences, mais aussi des langues mortes, tel que le latin pour bien approfondir le droit Romain, mais aussi de sa langue même et de la force des mots, mais aussi de la grammaire, lui fait commettre toutes sortes de bévues, et le client en souffre. Comme je ne me pique pas d'en savoir long, je me sens incapable de traiter plus profondément ce sujet; je serais bien aise d'avoir les idées de quelqu'un qui s'y entend mieux que moi; car je ne vois rien de plus à propos que d'instruire le public, sur une matière d'une aussi grande importance.

Dans l'espérance que quelque bonne plume nous offrira là dessus, quelque chose d'intéressant,

J'ai l'honneur d'être,

MONSIEUR. &c.  
UN PLAIDEUR.

### Dessèchement du lac de Guatavia.

C'est un officier de la marine anglaise, le capitaine C. Cochrane, qui a dirigé les travaux immenses du dessèchement du lac de Guatavia, où on prétend que d'innombrables richesses ont été enfouies à l'époque où les Espagnols ont fait la conquête du nouveau monde. Ces travaux ont été terminés dans les premiers jours de mars. La nouvelle en est arrivée à Bogota où se trouvaient le capitaine Cochrane et les personnes intéressées dans cette entreprise. Ils sont partis sur-le-champ pour recevoir la part des trésors qui leur revient. Le gouvernement a expédié aussitôt de son côté un fort détachement pour entourrer le lac et empêcher qu'il ne s'y commette des vols. Déjà l'on a retrouvé sur ses bords, une émeraude d'une grosseur énorme, renfermée dans une grande figure d'or, et une assez grande quantité d'images d'or. On rapporte que la superstition faisait jeter de temps immémorial, les objets précieux dans ce lac. Les Indiens espéraient par les offrandes mériter la protection des divinités qui d'après leurs croyances habitaient ce lieu. Mais ce fut surtout au moment où les Espagnols conquièrent ces provinces, que les indigènes confièrent à ce lac des richesses qu'ils ne pouvaient plus soustraire à la rapacité de leurs vainqueurs. Un savant a fait des recherches sur la quantité de trésors enfouis dans ce lac; il en fixe la valeur à 28 milliards. Cette évaluation est sans doute fort exagérée.

### LE TOMBEAU DE BONAPARTE.

(Journal d'un monsieur qui arrive des Indes.)

Notre relâche à Ste. Hélène aurait été pour moi un incident dépourvu d'intérêt, si ce n'eût été de l'occasion qu'il me donnait de voir la tombe de celui dont les armes dévastatrices avaient répandu la terreur sur toute la face de l'Europe. Ste. Hélène me parut être par elle-même une île effroyable, un rocher de désolation, l'emblème d'un lieu d'exil, une prison isolée, une scène plus que toute autre capable de briser le cœur de celui qui serait banni sur ses rivages abrupts et sauvages. Il m'en aurait coûté un monde de peines et de fatigues (qui si ce n'eût été de l'objet que j'avais en vue, auraient été mal payées) pour monter par les sentiers ordes, tortueux, serpentans, détournés, qui portent le voyageur à une certaine hauteur presque perpendiculairement. Dans ma route je passai près de la maison de campagne appelée **THE BARRIERS**, qui fut la première résidence de Napoléon à son arrivée dans l'île. C'est un lieu très agréable comparé avec les horreurs environnantes de l'endroit, et il doit beaucoup de son agrément à une chute d'eau qui invite à la méditation et à la rêverie. Mais la demeure des vivans n'était pas le but de mon expédition et à la fin, j'arrivai à la tombe.

Celui qui chercherait le grand et le sublime dans cette demeure des morts serait grandement frustré dans son attente: nul trophée, nul tort point de pique tombée; point de glaive, point de casque. Une simple table formée de trois pierres plates de Portland, prises pour cet effet du foyer de la cuisine dans la maison neuve de l'ex-empereur est la seule couverture de son tombeau, et sur cette couverture on ne voit pas une seule ligne ni descriptive ni commémorative, point de date, point de nom, comme s'il était parti sans laisser après lui, ni trace ni souvenir.

Autour de ce point retiré, le romantique et le pittoresque règnent à un haut degré. Il est situé dans une vallée verdoyante, plantée d'arbres touffus et de jolis arbustes. Cinq saules pleureurs abaissent leurs branches sur cette table blanche, et agités par le vent font passer alternativement l'ombre et la lumière sur ce monument nu, faisant, entendre en même tems une sorte de son lugubrement cadencé. Au côté gauche de la tombe, sont des pêches qui portent des fruits, et une source aussi claire que le cristal coule en dehors de la balustrade qui est autour de la tombe, et qui est elle-même entourée d'une bordure de geranium. Un sergent et un soldat sont placés ici comme gardiens pour empêcher que les visiteurs ne prennent des feuilles ou des rameaux des saules. Je m'étais proposé d'écrire une ligne en manière d'épithète sur la pierre, avec mon crayon, mais la chose ne fut pas possible; on s'opposa à mon entreprise, et j'eus beaucoup de peine à obtenir un petit morceau d'un des arbres; mais on me permit volontiers de cueillir quelques pêches et quelques fleurs de geranium, dont la teinte me rappelait le ruban de la Légion d'honneur instituée par le défunt, et élevée par le sang de tant de champs de bataille. Je me préparais à partir, lors qu'un incident de quelque intérêt arrêta pour quelque tems mes pas. Une jeune et jolie dame française s'approcha et se pencha dans une attitude pensive sur la balustrade dont je viens de parler, les yeux en pleurs et fixés sur la tombe. Elle était accompagnée de plusieurs Français et Françaises qui étaient débarqués d'un vaisseau dans la baie, pour venir voir ce mémorable sépulchre. Ses compagnons après avoir jeté un regard ou deux, l'invitèrent à quitter ce lieu auquel elle semblait être comme involontairement attachée. Le seul homme qu'il y eût dans la troupe montra cette indifférence qui caractérise ceux de sa nation. Il haussa les épaules, et en les abaissant, il laissa échapper quelques paroles sur la brièveté et l'incertitude de la gloire humaine. Puis, parlant de l'île, il dit: "Ma foi c'est un endroit exécration." La jeune dame garda le silence pendant tout le tems, et au bout de quelques minutes, je la perdis de vue. Je regagnai mon vaisseau, et je fis voile pour l'Angleterre; mais la roche nue, la tombe solitaire, et la fille en pleurs me sont restés empreints dans la mémoire.

### AVIS.

LE **SOUSSIGNE** prie les Citoyens des Trois-Rivières et des environs de recevoir ses sincères remerciemens pour l'encouragement libéral qu'ils lui ont accordés depuis plusieurs années, et il les informe qu'il a commencé à **BRASSER** depuis quelque tems et qu'il peut leur fournir de la **BIERRE** de la meilleure qualité, quant au goût et à la force, à ses prix ordinaires, pour **Argent Comptant.**

W. H. HARDIE.

Brasseur.

TROIS RIVIERES, 25 Oct. 1826.

36.